

LA PARTICIPATION DES CITOYENS TROIS ÉVÉNEMENTS EN MAI 2013

Tout d'abord, une exposition sur l'histoire de la participation à la Ville de Montréal se déroulera du 30 avril au 15 mai dans le hall de l'hôtel de ville. Ensuite, c'est le 2 mai qu'aura lieu la deuxième édition de la remise du Prix du maire de Montréal en démocratie. Enfin, le samedi 4 mai, les membres des différentes instances de participation de la Ville se rencontreront pour une première fois afin de partager leurs expériences. Sous le thème « Notre engagement, nos défis », cette rencontre permettra également de discuter des perspectives pour favoriser la participation des citoyennes et des citoyens. Ces trois événements marqueront le 10^e anniversaire du Chantier sur la démocratie (2002-2012).

AUTRES RÉALISATIONS DU CHANTIER SUR LA DÉMOCRATIE

- Plus de 200 ateliers d'information sur la Charte montréalaise, sur le droit d'initiative et sur le guide pratique *Participer à des consultations publiques* (depuis 2006).
- Campagnes publicitaires périodiques sur la Charte montréalaise.
- Forum sur la participation : 160 participants (2007).
- Site Internet : *La vie d'une rue* (2004-2010).
- Formation à la consultation et à la participation publiques à l'intention des professionnels de la Ville et des arrondissements (2003-2005).
- Conférence pour les élus : *Les défis de la participation* (2005).

MEMBRES DU CHANTIER

SOCIÉTÉ CIVILE

Dimitri Roussopoulos

Président du Chantier; président fondateur, Société de développement communautaire de Montréal (Centre d'écologie urbaine); vice-président, Institut de politiques alternatives de Montréal (IPAM)

Warren Allmand

Président, Institut Thomas More

Claude Beaulac

Directeur général, Ordre des urbanistes du Québec

Claude Béland

Président, Mouvement démocratie et citoyenneté du Québec

Pierre Bélec

Directeur général, Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI)

Ilona Dougherty

Fondatrice et directrice exécutive, L'apathie c'est plate

Gaëlle Janvier

Chargée de projet, Alternatives

Anne Kettenbeil

Directrice générale, Association communautaire d'emprunt de Montréal

Jean-Noé Landry

Membre du conseil d'administration, Centre des organismes communautaire (COCO); conseiller en développement démocratique international, National Democratic Institute (NDI)

Michael Lenczner

Membre des conseils d'administration, Île sans fil et Montréal Ouvert

Sharon Leslie

Membre du conseil d'administration, Conseil communautaire de Notre-Dame-de-Grâce; formatrice en développement organisationnel, Université Concordia

Anjali Mishra

Urbaniste

Benoit Racette

Organisateur communautaire, Ex aequo

Caroline Rioux

Directrice, Leadership et Environnement, Conférence régionale des élus de Montréal

Note : La participation des représentants de la société civile est à titre personnel et n'engage aucunement leur organisme. Leur participation est bénévole.

VILLE DE MONTRÉAL

Amadou Lamine Cissé

Conseiller en développement communautaire, Direction de la diversité sociale, Service de la qualité de vie

Grégory Kunz

Adjoint à la présidence, Bureau de la présidence du conseil

Sylvie Lalonde

Secrétaire recherchiste, Direction du greffe, Direction générale

Jules Patenaude

Coordonnateur en consultation publique, Direction du greffe, Direction générale

Jacques Rioux

Directeur d'arrondissement, Arrondissement d'Anjou

Louise Roy

Présidente, Office de consultation publique de Montréal

ANCIENS MEMBRES REPRÉSENTANT LA SOCIÉTÉ CIVILE

Au cours des années, plusieurs autres personnes de la société civile ont œuvré au sein du Chantier. Voici une liste non exhaustive de ces personnes : Louis Beauregard, Laurence Bherer, Johanne Bouchard, Dinu Bumbaru, Delfino Campanile, Céline Charpentier, Cynthia Gervais, Huguette Giard, Geneviève Giasson, Jean Hubert, Suzanne Lalonde, Myrna Lashley, Anne Latendresse, Marie Leahey, Raymond Levac, Niki Messas, Fo Niemi, Luc Ouimet (président du Chantier en 2002), Yves Poirier, Élise Tremblay, Paul-Antoine Troxler, Anne Usher, Marjorie Villefranche.

ville.montreal.qc.ca/chantierdemocratie

LE CHANTIER SUR LA DÉMOCRATIE

Une expérience unique
de participation citoyenne
à Montréal

10^e anniversaire (2002-2012)

Le Chantier sur la démocratie a contribué de manière efficace au développement de la démocratie locale. Mis en place au lendemain du Sommet de Montréal en 2002, le Chantier a élaboré avec la Ville de Montréal des outils novateurs conçus pour encourager la participation et privilégier des rapports fructueux entre les citoyennes, les citoyens et la Ville de Montréal.

MOT DU PRÉSIDENT DU CHANTIER

La démocratie demande un engagement de tous les jours. La démocratie en marche est faite de collaboration, de discussion, d'expression d'opinions diversifiées, de consensus et aussi d'opposition.

Depuis 2002, le Chantier sur la démocratie a développé une démarche basée sur le partenariat entre l'administration municipale, le conseil de la Ville et la société civile. De cette manière, d'importantes réalisations ont pu être obtenues.

Dimitri Roussopoulos

CHANTIER SUR LA DÉMOCRATIE

Avec le Chantier sur la démocratie, la Ville de Montréal mène une expérience de participation citoyenne qui se démarque dans les annales de la démocratie municipale.

UN GROUPE DE CITOYENNES ET DE CITOYENS ENGAGÉS

Le Chantier sur la démocratie est un groupe de travail sous la responsabilité du maire de Montréal. Il regroupe une quinzaine de citoyennes et de citoyens intéressés aux affaires de la Ville ainsi que des employés municipaux. Bien que les représentants de la société civile siègent à titre personnel et n'engagent aucunement leur organisme, ce sont toutes des personnes actives dans leur milieu pour qui la démocratie participative rend une ville plus riche et dynamique et crée des milieux de vie d'une plus grande qualité.

DES RÉALISATIONS MARQUANTES

Le Chantier sur la démocratie a pour mission de développer des outils visant à promouvoir et à appuyer la participation des citoyennes et des citoyens à Montréal. Parmi ses principales réalisations :

CHARTÉ MONTRÉLAISE DES DROITS ET RESPONSABILITÉS

Une première en Amérique du Nord, la Charte montréalaise est un texte fondamental qui lie la Ville et les citoyens et dont la grande originalité est d'établir dans une approche novatrice un principe de droits et de responsabilités.

La Charte montréalaise est en vigueur depuis 2006. Elle touche les principaux domaines d'intervention de la Ville : la vie démocratique, la vie économique et sociale, la vie culturelle, le loisir, l'activité



physique et le sport, l'environnement et le développement durable, la sécurité et les services municipaux.

La Charte montréalaise est reconnue sur la scène internationale comme un outil permettant l'inclusion et la démocratie. Elle est disponible en plusieurs langues.

ville.montreal.qc.ca/chartedesdroits

DROIT D'INITIATIVE EN MATIÈRE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Avec le droit d'initiative, la Ville a poussé plus loin l'expérience de la participation. Ce droit est en vigueur depuis 2010. Il permet aux citoyennes et aux citoyens d'obtenir la tenue d'une consultation publique par le dépôt d'une pétition dans les formes et délais requis par le règlement qui l'encadre. Ainsi, les personnes qui désirent contribuer de façon positive au développement de Montréal peuvent à l'aide de ce droit proposer des solutions neuves et constructives, des projets novateurs et mobilisateurs pour répondre aux enjeux et défis actuels. Ces idées pourront alors faire l'objet d'un large débat. La consultation publique sur l'agriculture urbaine (printemps 2012) est le premier exemple de ce type d'initiative.

ville.montreal.qc.ca/droit-initiative

SITE INTERNET « MONTRÉAL, JE FAIS MA VILLE ICI! »

Ce site interactif présente aux citoyennes et aux citoyens qui souhaitent prendre part à la vie de leur quartier différents moyens pour passer à l'action, selon le niveau de participation qui les intéresse. On y trouve les étapes pour réaliser un projet dans son quartier, des actions pour s'engager davantage dans son milieu, des exemples de projets réalisés grâce à l'implication de citoyennes et de citoyens. De plus, le site offre à tous la possibilité de faire connaître leurs réalisations et d'échanger.

jefaismontreal.org



POLITIQUE DE CONSULTATION ET DE PARTICIPATION PUBLIQUES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

La politique énonce des principes directeurs et présente des exemples de bonnes pratiques en matière d'information, de consultation et de participation publiques. Elle constitue un cadre qui vise la participation du plus grand nombre de citoyennes et de citoyens.

ville.montreal.qc.ca/consultation

GUIDE SUR LA CONSULTATION

Le guide s'adresse aux citoyennes et citoyens qui souhaitent participer à une consultation. Il présente une série de conseils pratiques sur la façon de s'informer, de poser des questions, de faire connaître ses préoccupations et de soumettre des propositions au cours des consultations publiques organisées par la Ville de Montréal.

ville.montreal.qc.ca/guideparticipation

GUIDE SUR L'INTERACTION AVEC LE PUBLIC

Ce guide pratique propose aux promoteurs privés, publics ou communautaires, une méthode d'interaction avec les citoyennes et les citoyens au cours de l'élaboration d'un projet. Les démarches proposées visent à faciliter la prise en compte des préoccupations de la population dès l'étape initiale du projet et ainsi favoriser une meilleure intégration de ce dernier dans son milieu d'accueil.

ville.montreal.qc.ca/guideinteraction

LE PRIX DU MAIRE DE MONTRÉAL EN DÉMOCRATIE

Créé en 2012, ce prix est décerné chaque année à une personne, un groupe de personnes ou une organisation de Montréal qui s'est distingué par ses actions et a contribué à renforcer la démocratie et la citoyenneté dans la métropole. Ce prix s'inscrit dans la lignée des nombreux gestes déjà posés par Montréal en faveur de la démocratie municipale afin de favoriser l'implication des citoyennes et des citoyens aux affaires de leur ville.

ville.montreal.qc.ca/prixdemocratie

